



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Session plénière du Conseil Départemental de la Marne

Vendredi 7 décembre 2018

Châlons-en-Champagne, le 7 décembre 2018

L'Assemblée départementale, présidée par Christian BRUYEN, a débattu ce vendredi 7 décembre 2018, en séance publique, des orientations budgétaires pour l'année 2019 et a également évoqué son soutien à PLANET A et son implication en faveur des éleveurs touchés par la sécheresse.

Débat d'Orientation Budgétaire 2019 : pas de hausse d'impôts

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) précède le vote du budget primitif pour l'année 2019. Il dessine déjà les contours des perspectives de fonctionnement et d'investissement qui seront votés lors de la prochaine séance de l'Assemblée départementale les 24 et 25 janvier 2019.

Fidèle aux engagements pris et dans un contexte de forte pression fiscale, Christian BRUYEN Président du Département a réaffirmé une nouvelle fois le choix de ne pas augmenter les impôts des Marnais, tout en garantissant la stabilité budgétaire de la collectivité et en maintenant une véritable stratégie d'investissement face à une situation d'incertitude budgétaire et institutionnelle. En ouverture de la session plénière, le Président Christian BRUYEN a rappelé : « *Le Département de la Marne a été précurseur et exemplaire dans les efforts de maîtrise de la dépense tout autant que de la fiscalité. Les orientations budgétaires en attestent* ».

Cette année aura été marquée par deux nouvelles contraintes imposées par l'Etat aux collectivités. Tout d'abord la contractualisation signée avec l'État qui limite l'augmentation des dépenses de fonctionnement à 1,2 % par an. Mais également, l'incertitude sur les futures évolutions de la fiscalité locale. En effet, pour compenser la suppression de la taxe d'habitation le gouvernement envisage de transférer la taxe sur le foncier bâti aux communes. Le Département perdrait ainsi son seul levier fiscal. Mais surtout, il verrait s'amplifier les contraintes pesant sur l'exercice de ses missions. Ce qui ne serait pas sans conséquences sur l'obligation de faire des choix douloureux en termes d'accompagnement des collectivités locales.

Retenant encore que le Département poursuivra en 2019 ses efforts envers les infrastructures routières, les collèges ainsi que l'aide aux communes et aux EPCI. « *Cette qualité de services que nos concitoyens sont en droit d'attendre, nous y sommes attachés et c'est bien ce qui explique les évolutions apportées à certaines de nos politiques* », a notamment rappelé le Président du Département.

Une politique budgétaire 2019 fondée sur :

- Une fiscalité inchangée et faible,
- La maîtrise des dépenses de fonctionnement dans le cadre du 1,2%, du contrat financier imposé par l'Etat,
- Un niveau d'endettement, déjà raisonnable et encore en légère diminution.

Un engagement affirmé en faveur de PLANET A

Ce vendredi, l'Assemblée départementale a souhaité poursuivre son soutien en faveur de PLANET A. Au regard des enjeux aux conséquences d'envergure pour la planète entière, le Département est convaincu de la nécessité de contribuer à une prise de conscience collective, pour construire une nouvelle approche des problématiques liant l'évolution du climat, la préservation de la ressource en eau et l'utilisation des agro-ressources. Un financement de 140 000 € est donc accordé à PLANET A par l'Assemblée départementale, dans le cadre des crédits déjà votés au bénéfice du CRSD.

Dispositif exceptionnel en faveur des agriculteurs touchés par la sécheresse

Garant de la solidarité humaine et de celle des territoires, le Département de la Marne s'engage aux côtés des éleveurs avec l'aide de la Chambre d'Agriculture de la Marne, particulièrement affectés par la sécheresse de l'année 2018. Face à cette situation préoccupante, les Conseillers départementaux ont voté une subvention exceptionnelle de 139 500 €, qui permettra de prendre en charge le coût semestriel de l'identification et de la traçabilité de 520 élevages marnais de bovins et d'ovins.

Contact presse :

Jérôme Gorgeot
jerome.gorgeot@marne.fr
06-77-04-99-66



Session plénière du Conseil Départemental de la Marne

Vendredi 7 décembre 2018

Discours de M. le Président Christian BRUYEN

Chers collègues,

Si la session qui nous réunit aujourd'hui comporte à son ordre du jour peu de rapports, vous aurez pu constater qu'il s'agit tout de même d'aborder des sujets d'importance.

Mais d'abord, un mot sur le fait que vous venez de trouver, sur votre table, une écharpe tricolore.

Faisant suite à une demande assez largement exprimée de pouvoir donner davantage de visibilité à votre mandat, ce dont je me réjouis.

J'ai souhaité, à l'instar de ce qui se fait dans d'autres Départements, que vous puissiez disposer de cette écharpe distinctive.

De conception spécifique, comme vous pouvez le constater, et donc bien identifiante, elle est communément admise pour le mandat de conseiller départemental et vous serez libres de la porter lors de vos représentations officielles.

Depuis leur création en 1789, les Départements se sont affirmés comme des piliers à la fois de la démocratie locale et de notre unité nationale.

C'est d'ailleurs aux fins de mieux assurer cette unité, de lutter contre les fractures que les provinces peinaient, à l'époque, à atténuer, que les Départements ont été créés.

Et, cette vocation originelle conserve aujourd'hui, vous en conviendrez, toute son actualité, je ne saurais que vous encourager au port de cette écharpe qui symbolise l'essence républicaine des Départements.

Notre échelon départemental, il incarne avant tout la solidarité et nous entretenons également celle-ci entre nous.

A ce titre nous avons tous été particulièrement émus par les catastrophes qu'ont subies nos concitoyens de l'Aude.

C'est pour cette raison qu'un rapport vous est proposé pour apporter à nos collègues Audois une aide financière afin de soutenir leurs efforts de reconstruction.

Cette solidarité interdépartementale se manifeste aussi par des mécanismes de péréquation entre notre centaine de Départements pour le financement de nos missions de solidarités.

Je me réjouis que nous, Départements, ayons su démontrer au Gouvernement notre capacité à définir nous-mêmes les principes de mise en œuvre de cette solidarité vers les territoires les plus en difficultés.

Mais je veux aussi préciser que les dispositions adoptées ne doivent concerner que l'année 2019 et devront faire l'objet d'une nouvelle définition pour les PLF suivants.

Le Département de la Marne ayant, en effet, été précurseur et exemplaire dans les efforts de maîtrise de la dépense tout autant que de la fiscalité, il ne saurait être question, pour l'avenir, que nous soyons finalement doublement victimes de ces efforts considérables que nous avons eu le courage d'initier.

Cela devra donc être pris en compte dans les calculs futurs.

Je l'ai indiqué lors de nos récentes réunions de l'ADF et à l'occasion du congrès des Départements, avec Jean-Marc ROZE qui m'y accompagnait, nous avons fait part de notre vigilance sur ce point.

Mes chers collègues, cette session d'aujourd'hui s'inscrit dans un contexte très particulier. Loin de s'essouffler, le mouvement spontané des Gilets Jaunes nous interroge profondément.

Je regrette que certaines violences inacceptables et condamnables aient pu entacher ce mouvement, et je rends hommage à nos forces de l'ordre.

Mais ces actes inacceptables ne doivent pas étouffer l'expression d'un réel malaise social.

Plus encore que les politiques conduites depuis un certain temps, c'est bien la méthode de ceux qui ont en charge de gouverner notre pays qui est en cause. C'est bien une sensation de manque de considération, voire même, quelquefois, de mépris, tel que les élus locaux eux-mêmes le ressentent de la part du Président de la République et du Gouvernement qui a conduit à cette révolte.

Face au « ras-le-bol » exprimé, plutôt que d'apporter des réponses devenues inopérantes du fait de leur retard, je veux réaffirmer combien les Départements peuvent contribuer à répondre à des besoins exprimés en matière de services publics, de lien social, d'équilibre sociétal, à l'échelle attendue par nos concitoyens.

Oui, tenir compte de l'expression de ces cris de désespoirs, c'est d'abord apporter des réponses quand elles sont à notre portée.

C'est, par exemple, l'engagement que nous allons prendre vis-à-vis d'un monde agricole en grande souffrance, s'agissant plus particulièrement des éleveurs, au travers de notre plan sécheresse.

C'est également s'obliger à cette discipline budgétaire qui est la nôtre depuis toujours.

Cette exemplarité traduite concrètement notamment dans le document d'Orientations Budgétaires dont nous aurons à débattre et pour lequel je vous demanderai de me donner acte.

Trois principes essentiels sont à en retenir :

- Une fiscalité inchangée et faible,
- La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement dans le cadre du 1,2% du contrat financier,
- Un niveau d'endettement, déjà raisonnable, mais encore en légère diminution,

Nous devons à nos concitoyens une gestion rigoureuse mais qui se doit également d'être efficace.

Cette qualité de services qu'ils sont en droit d'attendre, nous y sommes attachés et c'est bien ce qui explique les évolutions apportées à certaines de nos politiques.

Et puis, il faut le souligner, nous resterons également mobilisés sur le front des investissements.

Les orientations budgétaires en attestent, qu'il s'agisse de notre patrimoine (routier ou éducatif), de celui des organismes qui nous sont étroitement attachés, comme le SDIS, sans oublier, bien sûr, celui des équipements des collectivités locales que nous soutiendrons de manière plus appuyée dès le 1^{er} janvier 2019. Vous le savez et je n'y reviens pas.

A ce propos, tout de même, si nous nous sommes prononcés récemment sur un certain nombre de grands projets, la commission en charge de les examiner sera très certainement saisie, dans un avenir proche, de nouvelles demandes, qu'elle aura la possibilité d'examiner avec soin et de manière classique.

Voilà mes chers collègues ce que je tenais à vous dire en introduction de notre session.

Je vous remercie pour votre attention et j'ouvre nos débats.